



Contrat RATP, somme indue?, résiliation tardive, double paiement

Par **Leahcim24**, le **03/12/2008 à 17:49**

Bonjour à tous,

Voilà, j'ai un énorme souci. Je viens de recevoir une demande de paiement de 540 euros de l'agence Imagin'R RATP en recouvrement de mon abonnement de 2006-2007 où je n'avais pu régler qu'un mois.

Ils m'ont envoyé en avril 2007 une demande de recouvrement de 270 euros et un avis de "résiliation" et d'opposition du passe. Pour autant, ce qu'ils appellent résiliation était en fait juste l'impossibilité pour moi d'utiliser mon passe et j'ai découvert à ma désagréable surprise que le contrat continuait de courir jusqu'au 31/10/2007 date effective de fin du contrat.

Durant la période où mon passe a été invalidé j'ai été obligé d'acheter une carte Orange zone 1 à 5 chaque mois (plus chère que l'abonnement) pour me rendre à l'université (c'est en fait ma mère qui l'a acheté).

Outre le fait qu'il m'est impossible de payer la somme de 540 euros demandée même échelonnée alors que je n'ai parfois pas même assez d'argent pour acheter des pâtes (je dis cela sans lyrisme), je trouve que la somme demandée est injuste.

Parce que je n'ai pas bénéficié des services de mon abonnement dès le mois de mars.
Parce qu'il m'ont dit en avril qu'ils avaient résilié mon contrat alors que ce n'était pas ce qu'il voulait dire.

Parce que j'ai payé à la RATP mes titres de transport chaque mois pour me rendre à la faculté et que cela voudrait dire les payer 2 fois plus cher.

Je vous prie de bien vouloir m'aider je ne sais plus quoi faire face à des agents qui me comprennent, trouve aussi cela injuste mais qui "ne peuvent rien faire qu'encaisser mon règlement". J'ai même envisager laissé aller l'affaire en justice :'(.

Néanmoins, j'estime leur devoir les 270 euros jusqu'à avril comme "sanction" pour mon défaut dans l'exercice de ma contrepartie au contrat et je souhaite échelonner cette somme dès que je le pourrai.

Dans l'espoir d'une aide ou un éclaircissement sur ce qu'il m'est possible de faire, je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à mon problème.